



HAL
open science

Licence Langues étrangères appliquées (LEA) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées (LEA). 2011, Université de La Rochelle. hceres-02036408

HAL Id: hceres-02036408

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036408v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de La Rochelle

Demande n° S3LI120000910

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La licence LEA (Langues étrangères appliquées) associe des compétences en langues à une formation dans des domaines d'application tels que le droit, l'économie et le marketing. Sur la base d'une approche par aires culturelles, deux spécialités sont proposées : une spécialité Amériques consacrée à l'anglais, à l'espagnol et au portugais, et une spécialité Asie-Pacifique qui permet plusieurs combinaisons : anglais-chinois, anglais-coréen ou anglais-indonésien. À partir de la deuxième année, les étudiants des deux spécialités peuvent choisir d'approfondir leurs connaissances en langues ou en économie-gestion. En troisième année, les étudiants de la spécialité Asie-Pacifique peuvent opter pour le parcours Management, Economie internationale et Langues Asie-Pacifique.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	255
Nombre d'inscrits en L2	143
Nombre d'inscrits en L3	180
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	11,4 %
% de réussite en 3 ans	42 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est cohérent et solide. La progression des enseignements fait l'objet d'une présentation argumentée. On note un bon équilibre entre les cours de langues et les cours théoriques (connaissance des systèmes économiques et des cultures des pays dont la langue est étudiée, droit, économie générale, marketing...). Par ailleurs, un stage de 4 à 6 semaines permet à l'étudiant de mettre en pratique les compétences qu'il a acquises et de développer sa capacité d'adaptation.



La mobilité internationale est fortement encouragée. L'Université a des liens avec une trentaine d'universités partenaires sur trois continents (Europe, Asie, Amérique). Un tiers des étudiants de deuxième année et un tiers des étudiants de troisième année effectuent un ou deux semestres d'études à l'étranger.

L'ensemble du dossier atteste une réflexion approfondie sur le devenir des étudiants, qu'il s'agisse d'adapter les contenus aux possibilités offertes par les différents masters de l'enseignement supérieur (intégration de nouvelles matières d'application et de nouveaux enseignements transversaux) ou d'aider les étudiants à élaborer leur projet professionnel (stage, méthodologie d'insertion professionnelle, conférences...).

On note, cependant, que les informations concernant l'évaluation des enseignements et des formations sont lacunaires et ne concernent que les dispositions générales au niveau de l'établissement. Ce point aurait gagné à être développé.

- Points forts :
 - La pertinence globale du projet pédagogique (progression des enseignements, équilibre entre cours de langue et cours théoriques, stages).
 - L'encouragement à la mobilité.
 - La réflexion sur le devenir des étudiants (adaptation aux masters, aide à l'élaboration du projet professionnel).

- Point faible :
 - Un point faible a été relevé, qui concerne le manque de réflexion sur l'évaluation de la formation et des enseignements.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion sur l'évaluation de la formation et des enseignements devrait être menée au sein de la mention.